

**Extrait N° 5 / du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal**

-----

**Séance ordinaire du 12 JANVIER 2007**

L'an deux mil sept, le douze janvier, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

**NOTA :**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 4 janvier 2007 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 20.

Le Maire,

**Présents :** M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel - M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex - Mme ZETTOR Jacqueline - Mme SERMANDE Philomène - Mme MEZINO Sylvaine - Mme MARA Simone - M. AARON Jean Marc - M. GRONDIN Jules - Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René - Mme LAMOLY Viviane - Melle CADAS Virginie - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mickaël.

**Absents :** M. ABELARD Georges - M. HOARAU Alex - Mme GRONDIN Céline - M. RIVIERE Lucien - Mme CADERBY Armande - M. FERRERE Eric - Mme GATELLE Marie Benoîte - M. DENNEMONT Nicolas.

**Procuration :** M. RIVIERE Raphaël a donné mandat à M. DENNEMONT Michel.

**Secrétaire :** Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &  
&

**AFFAIRE N° 5 / Adoption du Budget Primitif 2007**  
**- Annexe de l'assainissement des eaux usées**

Le compte prévisionnel du service annexe de l'assainissement des eaux usées est proposé comme suit pour l'exercice 2007.

	<b>Dépenses : 200 840</b>	<b>Recettes : 200 840</b>
<b>Fonctionnement</b>	159 032	159 032
<b>Investissement</b>	41 808	41 808

**En section de fonctionnement :**

Les recettes se répartissent de la façon suivante :

Chap. 013 – Atténuation de charges	1 638
Chap. 70 – Vente de prestations de service	54 192
Chap. 74 – Subvention et participation des collectivités	82 446
Chap. 77 – Produits exceptionnels	20 756

Les dépenses comprennent :

Chap. 011 – Charges à caractère général	38 200
Chap. 65 – Autres charges de gestion courante	69 777
Chap. 66 – Charges financières	12 294
Chap. 68 – Amortissement des immobilisations	38 761

**En section d'investissement :**

Les dépenses sont constituées de :

Chap. 13 – Subvention d'investissement	20 756
Chap. 16 – Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	18 281
Chap. 23 – Immobilisations en cours	2 771

Les recettes prennent en compte :

Chap. 10 – Dotations, fonds divers (FCTVA)	1 589
Chap. 16 – Emprunts et dettes assimilés	1 458
Chap. 28 – Amortissement des immobilisations	38 761

Le conseil municipal est invité à :

- fixer le niveau de vote par chapitre ou article
- voter le budget.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de voter le budget au niveau du chapitre tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement
- adopte les différents chapitres tels que ci-dessus proposés, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

.../...

En conséquence, le **Budget Primitif 2007 de l'assainissement des eaux usées** est arrêté comme suit en balance générale :

	<b>Dépenses : 200 840</b>	<b>Recettes : 200 840</b>
<b>Fonctionnement</b>	159 032	159 032
<b>Investissement</b>	41 808	41 808

**Et les membres ont signé.**

**Pour expédition conforme,**

**Le Maire,**

Mairie des Avirons